



**POUR UNE PRESENTATION DU LOGO DU VILLAGE DE BABY**

Babyloises, Babylois,

Depuis juillet 2022, notre site internet <https://villagedebaby.fr> se veut être un outil numérique adapté et divertissant appelé à devenir pour chacun des habitants de notre Village, pour l'Amicale Villageoise de Baby, pour notre commune, une solution rapide pour s'informer, communiquer, échanger ou encore organiser des activités de loisirs créatifs, réaliser des opérations, des animations, des festivités de toute nature, ...

Notre ouverture au numérique réalisé, il fallait aussi doter notre Village d'un logo apte à refléter la personnalité de notre Village, à renforcer l'impact de nos messages, de nos publications, à fédérer nos administrés autour d'une même image.

C'est ainsi que des projets de logo, « carte d'identité visuelle » de notre Village ont été créés par notre élue en charge du numérique avec l'aide précieuse de l'une de nos administrées.

Sur la base des éléments identitaires formés à partir de la silhouette de notre Chapelle Sainte Anne, de la bâtisse de notre Mairie et des épis de blé, l'une des principales cultures sur notre territoire, notre logo a été conçu.

En tête de la présente page, retrouvez le logo de notre Village tel qu'il a été validé par le Conseil Municipal et sera désormais intégré à nos documents.

**Le Maire**  
**Dominique MIRVAULT**  
[dominique.mirvault@villagedebaby.fr](mailto:dominique.mirvault@villagedebaby.fr)

